



VILLE DE TARARE

DGS22-38-20220920 – TARIFS SERVICES MUNICIPAUX

Envoyé en préfecture le 20/09/2022

Reçu en préfecture le 20/09/2022

Affiché le 20/09/2022

ID : 069-216902437-20220920-DGS22\_38B-AR



## Décision du Maire

(article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales)

### TARIFS DE SERVICES MUNICIPAUX

Le Maire de Tarare,

Vu l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du 25 mai 2020 par laquelle le Conseil municipal a accordé une délégation à Monsieur le Maire conformément à l'article L.2122-22 précité,

Vu la décision du Maire SG12-0034 du 13 novembre 2012 fixant les tarifs de services municipaux,

Vu la décision du Maire DGS15-020 du 3 décembre 2015 fixant les tarifs pour le cimetière,

Vu la décision du Maire DGS17-11 du 24 avril 2017 fixant un tarif de location pour la grande salle du parc Thivel,

Vu l'avis favorable de la commission municipale finances et administration générale du 19 septembre 2022,

Considérant que le Maire est habilité à instituer et modifier les tarifs municipaux,

Considérant l'actualisation des tarifs de services municipaux qui n'ont pas été modifiés pour la plupart depuis 2012,

### DÉCIDE

Article 1 : de fixer les tarifs ci-annexés pour différents services municipaux.

Article 2 : d'appliquer ces tarifs à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022.

Article 3 : d'abroger les décisions du Maire DGS15-020 du 3 décembre 2015 et DGS17-11 du 24 avril 2017 fixant des tarifs municipaux.

Article 4 : Le Maire et le Receveur municipal de la Ville de Tarare sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision.

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au sous-préfet de Villefranche-sur-Saône devant le tribunal administratif de Lyon qui peut être saisi par l'application informatique télécours citoyen sur [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

#### Décision certifiée exécutoire

- Reçue en Préfecture ou Sous-Préfecture le
- Publiée le

**Le Maire, Bruno PEYLACHON**

Fait à Tarare  
Le 20 septembre 2022

**Le Maire de Tarare  
Bruno PEYLACHON**



## Annexe de la décision DGS22-38 du 20-09-2022 - Tarifs de services municipaux

Type	Détails	Tarif
Intervention de tous types par un agent du centre technique municipal	Taux horaire - travail en régie (TIR)	25,09 €
Dégâts au revêtement des chaussées et trottoirs	Pénalité	80,00 €/m <sup>2</sup>
Jardins ouvriers	Location par semestre	73,00 €
<b>Droits de voirie</b>		
Occupation du domaine public pour échafaudage, installation de chantier, dépôt de matériaux, toutes dimensions	Première semaine	0,50 €/jour/m <sup>2</sup>
	Deuxième semaine suivante	1 €/semaine/m <sup>2</sup>
	Semaine supplémentaire jusqu'à six mois	2,50 €/mois/m <sup>2</sup>
	Au-delà de six mois	2 €/mois/m <sup>2</sup>
Occupation du domaine public pour dépose d'une benne à gravats		10 €/jour
Ouverture ou modification d'une entrée charretière		1 900,00 €
<b>Droits de place</b>		
Fêtes foraines, cirques ou autres	jusqu'à 500 m <sup>2</sup>	0,20 €/m <sup>2</sup>
	au-delà de 500 m <sup>2</sup>	0,40 €/m <sup>2</sup>
Foire de Tarare	Droits d'inscription	10,00 €
	Occupation au mètre linéaire	5,00 €/ml
<b>Locations de salle</b>		
Salle des fêtes Joseph-Triomphe	Particulier, entreprise ou contribuable tararien	760,00 €
	Particulier, entreprise ou association extérieure à Tarare	520,00 €
	Association ayant son siège ou avec des activités à Tarare	Gratuit 1 fois/an
	Utilisation supplémentaire par une association ayant son siège ou avec des activités à Tarare	580,00 €
	Personne morale pour activité ou service d'intérêt général non proposé sur la commune (forfait 5 jours maximum)	780,00 €
	Caution	1 200,00 €
	Forfait ménage	60,00 €
Salle du Zénith	Association ayant son siège ou avec des activités à Tarare	Gratuit
	Entreprise tararienne	80,00 €
	Association ou entreprise extérieure à Tarare	250,00 €
	Caution	200,00 €
Espace Belfort	Association ayant son siège ou avec des activités à Tarare	Gratuit
	Grande salle - entreprise tararienne	80,00 €
	Grande salle - association ou entreprise extérieure à Tarare	250,00 €
	Petit bureau - entreprise tararienne	35,00 €
	Petit bureau - association ou entreprise extérieure à Tarare	70,00 €
	Caution	200,00 €
Salles du parc Thivel	Association ayant son siège ou avec des activités à Tarare	Gratuit
	Grande salle - entreprise tararienne	125,00 €
	Grande salle - habitants de Tarare	35,00 €
	Grande salle - association ou entreprise extérieure à Tarare	250,00 €
	Petite salle - entreprise tararienne	35,00 €
	Petite salle - association ou entreprise extérieure à Tarare	70,00 €
	Caution	200,00 €
Halle des marchés	Association ayant son siège ou avec des activités à Tarare	Gratuit 1 fois/an
	Utilisation supplémentaire par une association ayant son siège ou avec des activités à Tarare	300,00 €
	Caution	200,00 €
<b>Médiathèque</b>		
Abonnement annuel	Enfants	2,00 €
	Enfants extérieurs à Tarare	5,00 €
	Étudiants, retraités, demandeurs d'emploi, bénéficiaires RSA	5,00 €
	Étudiants, retraités, demandeurs d'emploi, bénéficiaires RSA extérieurs à Tarare	10,00 €

Abonnement annuel	Adultes	11,00 €
	Adultes extérieurs à Tarare	16,00 €
	Familles	16,00 €
	Familles extérieures à Tarare	26,00 €
	Collectivités extérieures	50,00 €
Prêt - retour des documents	Pénalité par semaine de retard	3,00 €
	Pénalité au-delà de 50 jours de retard	20,00 €
Photocopie		0,30 €
Spectacles scolaires	Tarariens	Gratuit
	Extérieurs à Tarare	5,00 €
Autres spectacles	Enfants de moins de 12 ans	Gratuit
	Jeunes de 12 à 18 ans	5,00 €
	Adultes	8,00 €
<b>Cimetière</b>		
Cimetière	Concession funéraire (acquisition ou renouvellement) pour 15 ans	57,00 €/m <sup>2</sup>
	Concession funéraire (acquisition ou renouvellement) pour 30 ans	114,00 €/m <sup>2</sup>
	Case de columbarium (acquisition ou renouvellement) 15 ans dimensions 40 x 40 x 32 cm	520,00 €
	Case de columbarium (acquisition ou renouvellement) 30 ans dimensions 40 x 40 x 32 cm	759,00 €
	Case de columbarium (acquisition ou renouvellement) 15 ans dimensions 50 x 50 x 50 cm	572,00 €
	Case de columbarium (acquisition ou renouvellement) 30 ans dimensions 50 x 50 x 50 cm	811,00 €
	Cavurne (acquisition ou renouvellement) 15 ans dimensions 62 x 62 x 80 cm	572,00 €
	Cavurne (acquisition ou renouvellement) 30 ans dimensions 62 x 62 x 80 cm	811,00 €
	Utilisation du caveau provisoire à compter du 4e jour	10,00 €/jour
	Vacation funéraire (uniquement pour fermeture de cercueil avec changement de commune en l'absence de membres de la famille et fermeture de cercueil en vue d'une crémation)	25,00 €